

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3864>



Les modifications après le CTPD du 17 mars

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: dimanche 20 mars 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Comité Technique Paritaire Départemental qui traite des créations et suppressions de postes dans les collèges et lycées du département s'est déroulé jeudi 17 mars. Des modifications importantes ont été apportées par rapport aux documents qui nous avaient été fournis auparavant.

Ces modifications ne seront définitives qu'après le CDEN du 07 avril.

En séance, les représentants des personnels sont intervenus à chaque fois pour demander des créations de postes lorsqu'il apparaissait dans un établissement un nombre d'heures proche de 18 h dans une discipline en moyen provisoire.

Certaines de nos demandes ont été entendues, mais bon nombre des postes ne seront pas mis au mouvement mais réservés pour des stagiaires.

Par ailleurs certaines de ces créations ne sont pas totalement satisfaisantes car ce sont des postes à service partagé sur un autre établissement plus ou moins proche.

Par rapport aux documents précédents, les évolutions sont les suivantes :

En collège :

- Création d'un poste d'éducation musicale à Denfert à Auxerre en service partagé avec Saint Georges.
- Création d'un poste d'anglais et d'un poste d'EPS à Paul Bert à Auxerre.
- Création d'un poste d'HG à Avallon entre le collège et le lycée des Chaumes.
- Création d'un poste de lettres modernes à Brienon en service partagé avec Saint Florentin.
- Création d'un poste à Saint Florentin en espagnol.
- Création d'un poste en HG au collège Champs Plaisants de Sens

Globalement, au niveau collège, le bilan est de 15 suppressions dont 2 Mesures de Cartes Scolaires (MCS) et 16 créations

Joigny : le poste à profil sera créé sur le support sur lequel il y avait un stagiaire cette année

En lycée :

- Création d'un poste de lettres modernes à Amyot à Auxerre partagé avec Vauban et d'un poste d'anglais partagé avec Saint Georges.

Les modifications après le CTPD du 17 mars

- Création d'un poste d'espagnol à Fourier à Auxerre et d'un poste d'HG partagé avec Vauban.
- Suppression d'un poste de lettres-allemand à Vauban et création d'un poste spécifique en allemand.
- Création d'un poste de SES au lycée des Chaumes à Avallon.
- La suppression du poste de sciences physiques à Joigny est annulée en faisant un poste avec service partagé avec le lycée Fourier.
- La suppression du poste de lettres-histoire du lycée de Migennes est annulée : le dispositif DIMA est maintenu. Le poste sera à service partagé avec le lycée Fourier.
- Suppression d'un poste supplémentaire en maths au lycée Janot de Sens (par rapport au TRM présenté en CA) et le poste de sciences physiques donnera lieu à une mesure de carte scolaire.
- Création d'un poste de communication bureautique au lycée de Tonnerre.
- Suppression d'un poste 1er degré en enseignement spécialisé à l'EREA de Joigny.

Globalement, au niveau lycée, le bilan est de 46 suppressions dont 26 Mesures de Cartes Scolaires (MCS) et 23 créations.

Au total au niveau du département, le solde est donc de 22 postes supprimés à la rentrée 2011.